

ALEXANOR

Revue française de Lépidoptérologie

ISSN 0002-5208

Tome 27

octobre-décembre 2015

Suppl. Fasc. 4

Bilan synthétique sur la connaissance de la Noctuelle des Peucédans en France

Gortyna borelii (Pierret, 1827)



Avant-propos

La Noctuelle des Peucédans, *Gortyna borelii* (Pierret, 1837), s'entoure depuis sa découverte de bien des mystères, au point que nombre de lépidoptéristes la considèrent encore aujourd'hui comme une espèce « mythique ». Qu'on en juge par les quelques indications qui suivent.

Elle fut mentionnée pour la première fois de France en 1836, en région parisienne, dans l'ancien département de Seine-et-Oise, par un lépidoptériste du nom de BOREL, à propos duquel on ignore quasiment tout, si ce n'est qu'il se distingua par son habileté à effectuer d'intéressantes découvertes entomologiques dans les environs de Paris, et qu'il mourut entre la fin de 1836 et l'année 1838.

L'heureux découvreur de *Gortyna borelii* rencontra le Papillon dans les secteurs humides des bois de Fleury et de Sainte-Geneviève, cantons de l'ancienne forêt de Séquigny (ou Séguigny, selon les cartes), laquelle s'étendait à l'époque, d'ouest en est, de Villemoisson-sur-Orge et de Saint-Michel-sur-Orge jusqu'à Fleury-Mérogis et Ris-Orangis. Ce vaste massif forestier, au sein duquel se situait la localité-type de l'espèce, a de nos jours disparu dans sa presque intégralité, progressivement rasé au fil des décennies pour accueillir les lotissements de Sainte-Geneviève-des-Bois (Essonne) et des communes alentour.

Les spécimens ayant servi à la description originale (série-type) faisaient vraisemblablement partie de la collection Borel, dont on ne connaît pas le devenir. Selon Achille GUENÉE, des exemplaires de l'espèce figuraient dans les collections Boisduval et Pierret. La collection Boisduval fut pour partie acquise par Charles OBERTHÜR, pour partie dispersée par Alphonse DEPUISSET, lequel dispersa également la collection Pierret, après que la Société Entomologique de France, à qui cette collection avait été léguée, s'en fut séparée au profit du marchand d'insectes parisien (G. EVANS) chez lequel travaillait DEPUISSET. Toute trace de ces spécimens historiques semble donc être perdue.

Au surplus, l'espèce observe des mœurs extrêmement discrètes, qui rendent sa détection très aléatoire. L'imago, nocturne, ne se montre que durant l'automne, entre septembre et novembre, et vient assez mal aux lumières ; quant à la chenille, elle se développe à l'abri des regards, menant une existence exclusivement endophyte dans les tiges des Peucédans, Ombellifères dont les populations demeurent somme toute assez localisées.

Rien d'étonnant, donc, à ce que cette Noctuelle décrite de France — situation peu courante dans cette famille — soit encore de nos jours considérée comme une grande rareté. Ce statut, à l'évidence quelque peu usurpé, aura cependant eu le mérite non négligeable de susciter l'intérêt des autorités de conservation de la Nature, et certainement aussi d'attiser la curiosité de quelques entomologistes, qui, à la faveur de recherches opiniâtres et ciblées avec précision, se sont appliqués à cerner la bionomie de cette belle Noctuelle.

Grâce à la quête laborieuse de quelques savants collègues, nous sommes aujourd'hui en mesure de présenter une synthèse très complète sur *Gortyna borelii*, abordant l'espèce dans les divers aspects de sa chorologie et de sa biocœnotique. Pour la première fois en France, les auteurs brossent ainsi un tableau à jour de nos connaissances sur la répartition continentale et insulaire de la Noctuelle en relation avec celle de ses plantes-hôtes, apportant un grand nombre de données nouvelles quant à sa distribution dans notre pays. Mais ils contribuent également à faire progresser de manière significative nos connaissances sur la bionomie de cette espèce, qu'il s'agisse de la biologie larvaire ou de l'écologie plus générale, l'étude qu'ils ont conduite ayant même permis de découvrir et de décrire une espèce d'Hyménoptère parasitoïde nouvelle pour la Science.

Les résultats apportés par ce beau travail montrent en tout cas, s'il en était encore besoin, que la bonne connaissance de la bionomie d'une espèce passe nécessairement par une pratique continue des investigations intensives sur le terrain, tant il est vrai qu'en l'absence de celles-ci, il est toujours tentant de conclure à l'inexistence ou à la « disparition » supposée de tel ou tel taxon. De surcroît, ils montrent une fois de plus que la sauvegarde des flores et des faunes demeurera totalement illusoire tant que nos lois se cantonneront à la mesure étriquée de protéger des espèces dites « patrimoniales », au lieu de s'employer à protéger efficacement les milieux naturels, c'est-à-dire en promulguant des textes à l'encontre desquels aucun argumentaire, fût-il motivé par l'« utilité publique », ne puisse venir anéantir en l'espace d'un instant tout un pan du patrimoine naturel local, y compris les espèces prétendument « protégées » qu'il abrite.

Gérard Chr. LUQUET